

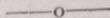
LES PETITES CHOSSES DE NOTRE HISTOIRE, par *Pierre-Georges Roy*.—première série—Lévis, 1919.—Imprimerie l'Action Sociale, Ltée.

Notre érudit chercheur québécois, M. Pierre-Georges Roy, fondateur et directeur de l'excellent "Bulletin des Recherches Historiques", vient de nous présenter, sous le titre ci-dessus, un élégant volume de format commode, bien imprimé, et dans lequel il a réuni cinquante de ses articles historiques publiés, ici et là, dans des revues et dans des journaux, par conséquent déjà perdus pour notre instruction.

Nous devons donc sincèrement applaudir cette entreprise de M. Roy de publier ses études historiques en volumes de façon que tous les amateurs de notre histoire, dont il a su, lui plus que tout autre, nous faire voir les beautés et nous démontrer l'intérêt, puissent précieusement les conserver et les relire souvent.

Cette première série de croquis historiques que nous offre M. Roy est éminemment intéressante; ce sont de petits pastels variés à souhait, bien brochés et bien présentés; des miettes de notre histoire recueillies amoureusement et sauvées de la destruction. Ces croquis sont d'une lecture attachante aussi bien à cause de leur forme simple et sans artifices qu'à cause des faits curieux, touchants et amusants à la fois, inconnus, insoupçonnés qu'ils nous révèlent. Rien, assurément n'est plus de nature à nous faire connaître et aimer notre grande histoire que la lecture et l'étude de ces petits cotés, ignorés pour la plupart, et qu'extraient des poussières de l'oubli nos patients chercheurs et antiquaires comme Pierre-Georges Roy, Benjamin Sulte, E.-Z. Massicotte et tant d'autres se condamnant, des années durant, à une œuvre obscure, ingrate pour le présent, mais que les générations futures sauront qualifier de glorieuse.

D. P.



LE DROIT PAROISSIAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, par *Jean-François Pouliot*, avocat, auteur du "Nouveau Code Municipal Annoté". La Cie de Publication Le Saint-Laurent, éditeur.—Il nous a fait plaisir de recevoir ce précieux volume, dont la presse a fait jusqu'à présent les plus grands éloges; nous convenons que ces éloges sont amplement mérités. Un ouvrage semblable a dû coûter à son auteur un effort de patience, de persévérance, de dévouement et d'énergie peu ordinaires. Le résultat a été magnifique et l'auteur a droit d'en